



BOUCTOUCHE

Grand petit havre

Ville de Bouctouche **AVIS PUBLIC**

(En vertu de l'article 25 de
la Loi sur l'urbanisme)

Le conseil municipal de Bouctouche a l'intention d'adopter un plan municipal pour l'ensemble du territoire de la municipalité.

Une réunion se tiendra le 19 janvier 2021 à 18 heures en la Salle Guy A. Richard à Bouctouche, NB en vue de la présentation publique par le Conseil du plan proposé.

Les oppositions au plan proposé peuvent être présentées par écrit au Conseil en les faisant parvenir au bureau de la greffière dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique.

Les objections écrites doivent être envoyées à; Émilie Doiron Gaudet, Directrice générale et greffière, 30 rue Évangeline, Bouctouche, NB, E4S 3E4.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BOUCTOUCHE

Emilie Doiron Gaudet

Directrice générale et greffière